

Fichier de français



Prénom :

Classe :

Leçons de français

Apprendre et/ou réviser ses leçons de français est un travail **QUOTIDIEN OBLIGATOIRE** en classe et à la maison. Quelques minutes suffisent par jour, mais la concentration doit être réelle et importante. Chaque soir, votre enfant aura donc à faire : soit une nouvelle fiche correspondant au thème abordé en classe, soit une ou plusieurs fiches déjà données mais nécessaires pour le travail en classe. Les leçons ne sont pas toutes à apprendre par cœur mais surtout à comprendre. L'élève doit être capable de réinvestir ce qu'il a appris dans un exercice, une rédaction, une lecture... Par contre, il faudra connaître par cœur les règles d'orthographe, les tableaux de conjugaison et le vocabulaire spécifique (adjectif, infinitif...).

Les tableaux de conjugaison

Ils sont à connaître par cœur. Pour optimiser l'apprentissage, faites-les lui réciter régulièrement. *Attention : votre enfant doit épeler au moins la terminaison systématiquement car il y a beaucoup de lettres visibles mais inaudibles ! Il faut aussi qu'il épelle les orthographes particulières comme quand un « e » s'intercale entre un « g » et un « a » à l'imparfait...* Ce travail sera réinvesti quotidiennement lors des « Défis Conjugaisons » du matin.

Les textes et les textes transposés

Ces textes sont les supports du travail en lien avec la méthode « La grammaire au jour le jour » de F. Picot. Les textes choisis sont de types différents (récits, saynètes, documentaires...). Leurs transpositions permettent une manipulation de la langue et d'acquérir des connaissances implicites sur celle-ci. Tout ceci ne sera pas à travailler à la maison particulièrement mais ces documents peuvent être relus.



Les dictées

Voir le mode d'emploi détaillé plus loin. Dictée en lien avec la méthode ci-dessus.

Les mots à bien connaître

Régulièrement, votre enfant devra apprendre à écrire par cœur une liste de mots invariables. Chaque lundi (ou presque), un nouveau numéro de mots à savoir orthographier sera entouré sur la liste. L'élève devra alors les apprendre (à la maison s'il n'a pas le temps de le faire en classe). Cet apprentissage sera évalué sous forme de dictée et il servira lors des rédactions des élèves. Les listes déjà vues seront à réviser à chaque fois et pourront compléter une liste en dictée. Les mots faux seront à corriger et copier 30 fois chacun pour le lundi suivant au plus tard.

Orthographe rectifiée

Ces 2 pages reprennent succinctement les modifications apportées de « l'orthographe simplifiée » de 1991 dans les nouveaux programmes de 2016. Nous les enrichirons au fur et à mesure. J'apprendrai aux élèves autant que se peut cette orthographe (en vigueur dans les programmes depuis 2008) mais l'ancienne orthographe ne sera pas sanctionnée et sera donc acceptée dans tous les travaux des enfants.

Bons apprentissages !

Année 2018/2019